

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mercredi,  
le 29 mai 2007 à 19h30 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle  
étaient présents :

Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny,  
Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Dr Jean Amyotte.

ABSENCES MOTIVÉES: Edward McCann, maire, Jim Coyle, conseiller.

Également présent : le directeur général.

La séance débute à 19h45.

M. Edward McCann se joint à la réunion à 20h30.

**07-05-565**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Plan de drainage du chemin de la Rivière
3. Plan de drainage du chemin Cedarvale
4. Déchets commerciaux
5. Pavage
6. Équipements Centre Communautaire
7. Dossier S.P.C.A.
8. Levée de la séance

Il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
Appuyé par        Raymond Gougeon

Adoptée

**07-05-566**

**ACHAT – ÉQUIPEMENT**

Il est

Proposé par        Harold McKenny  
Appuyé par        Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'achat de 10 tables pour le Centre  
communautaire de Luskville (poste budgétaire 02-70120-640) et de 25 tables pour le  
Centre « Beach Barn » à Quyon (poste budgétaire 02-70121-640).

Adoptée

**07-05-567**

**ACHAT – ÉQUIPEMENT – CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LUSKVILLE**

Il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
Appuyé par        Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'achat d'un réfrigérateur pour le Centre communautaire de Luskville au coût de 1 995,00 \$ (poste budgétaire 02-70120-640).

Adoptée

**07-05-568**

**DOSSIER LITIGIEUX ET INFRACTIONS**

CONSIDÉRANT QUE La municipalité de Pontiac souhaite accélérer le processus d'application des divers règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE certaines personnes en infraction, après avoir reçu des avis d'infractions de la part de la Municipalité continuent de ne pas se conformer;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît qu'il y a infraction;

Il est

Proposé par        Brian Middlemiss  
Appuyé par        Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac autorise l'inspectrice en bâtiments et environnement, Mme Isabelle Côté, à transmettre à nos conseillers juridique, pour procédures, le dossier de contribuable en infraction suivant :

4836-91-9084

Adoptée

**07-05-569**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par        Harold McKenny  
Appuyé par        Lawrence Tracey

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h40 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

**Certificat de disponibilité de crédit / 0507025**

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 07-05-566 à 07-05-567.

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL